

Courrier des lecteurs

Ce que toute austérité implique

Lettre du jour

Chêne-Bougeries, 21 novembre Les réactions virulentes de certains employés du privé vis-à-vis de la grève des fonctionnaires ne sont que l'expression même de leurs frustrations dans leur vie professionnelle.

Un sentiment diffus d'impuissance qui les conduit à stigmatiser le fonctionnaire pour en faire sa tête de Turc. Une fois le moment de défoulement passé, qu'auront-ils vraiment gagné? N'y aurait-il pas du sens à se retourner contre les véritables responsables de la dégradation de leurs conditions de travail, des salaires qui stagnent avec la menace permanente d'être licencié? Ce qui nécessitera du courage. Tout ce débat biaisé

cache mal la réalité qui s'impose: les besoins de la population, particulièrement en santé, éducation et police, augmentent. Le nier, c'est se mettre la tête dans le sable, comme de feindre d'ignorer que de nombreux fonctionnaires sont déjà en surcharge de travail.

Ce seront donc des milliers de citoyens qui dans leurs besoins seront inévitablement peçorés.

Réduire les budgets va se traduire par plus de 1800 licenciements mais aussi par la non-embauche, notamment d'étudiants en formation.

Chaque citoyen genevois a-t-il vraiment conscience de ce que toute austérité implique? Rien que des conséquences nuisibles pour nous tous!

Eddie Lacombe



Gare aux amalgames

Genève, 24 novembre L'immense majorité des musulmans chez nous est composée de gens qui se conduisent tout à fait normalement. Comme il doit être pénible pour eux d'être suspects aux yeux de la population! L'ennui, c'est que nous n'avons pas de moyen de distinguer les bons des fous sanguinaires. Même le vocabulaire entretient la confusion. Nous parlons en effet de musulmans extrémistes ou d'Islam extrémiste. Pour éviter de fâcheux amalgames, il faudrait que nous disposions d'un terme nouveau pour éviter la confusion. Je pense qu'il appartient aux musulmans honorables de trouver un mot pour désigner les fous sanguinaires, mot qui aurait à la fois une connotation péjorative pour enfermer ces gens dans l'opprobre qu'ils méritent, une connotation religieuse pour éviter des confusions avec d'autres groupes marginaux, et une forme d'allusion à la violence. Si nos amis musulmans

nous proposaient un tel terme et que les médias l'employaient, ce mot se généraliserait très rapidement et nous nous prémunirions contre les amalgames que, à son défaut, nous faisons bien malgré nous.

Alain Marti

Aux musulmans d'organiser la déradicalisation

Genève, 17 novembre Penser que les abominables tueries de Paris sont gratuites serait une grave erreur. Celui qui n'hésite pas à se faire sauter pour tuer ses semblables en se tuant lui-même, est forcément possédé par une idéologie. Bombardeur Daech et confronter, si on en a le courage politique, les puissants et riches pays qui financent noitamment le terrorisme, affaiblira peut-être le monstre mais ne le fera pas disparaître. Ce qu'il faut, c'est collaborer avec l'immense majorité innocente des musulmans, pour combattre cette idéologie abjecte, dont ils sont

les mieux à même d'identifier et de déradicaliser les porteurs, qui sont leurs ennemis avant d'être les nôtres.

Charles de Bavier

Les enseignants ne sont pas planqués

Troinex, 15 novembre J'ai découvert ces derniers jours des lettres concernant les enseignants; leurs auteurs s'y gaussent du refus du corps enseignant de travailler deux heures de plus. Sans rémunération. Et si tous ces «juges» à la plume facile acceptaient de découvrir qu'en plus des 40 heures que comporte leur semaine, ils effectuent de nombreuses heures supplémentaires chez eux, le soir, souvent fort tard et souvent aussi le dimanche, en travaillant pour l'école?

J'ai partagé la vie d'un instituteur: il aimait profondément son travail et ne comptabilisait pas ses heures. Tous les enseignants que je connais ne ménagent pas leur peine et ne

sont certainement pas des «planqués» comme certains et certaines manifestent tant de plaisir à le suggérer.

Lucienne Favre

Une jeunesse sans repères

Grand-Lancy, 20 novembre Réagissant aux terribles événements qui ont endeuillé Paris, je pense à ces jeunes terroristes qui sont autant à plaindre qu'à blâmer. A qui la faute? A notre société qui n'apporte plus les repères et les valeurs fondamentales nécessaires pour pouvoir se projeter dans l'avenir avec confiance et respect.

La faute aussi à Internet, outil informatique formidable, qui à la fois instruit et détruit. Certes on s'inquiète à juste titre du réchauffement de la planète, mais quand prendra-t-on en compte le désarroi d'une certaine jeunesse qui n'a plus que la violence et ses idéaux pour montrer qu'elle existe et se faire une place dans un monde où «tout fout le camp»!

Denise Maghraoui-Fleury

Les médias doivent parler de religion

L'invité

François Dermange
Professeur d'éthique
UNIGE



Les événements des dernières semaines nous rappellent avec cruauté que la religion peut dégénérer en fanatisme odieux. Gardons-nous d'y voir une caractéristique de l'Islam. Il y eut des époques d'un Islam lumineux et tolérant, alors que nos pays étaient plongés dans l'obscurité. Toutes les religions courent le risque de dérives, par idéologie, manque de sens critique, manipulation ou bêtise.

Faut-il alors éradiquer le religieux? Certains en rêvent, mais la religion a la vie dure, parce qu'elle répond à l'aspiration humaine de donner un sens spirituel à son existence. Et même si cela était possible, ce ne serait pas un projet suisse, car la Suisse a toujours refusé l'idée d'une hégémonie éducatrice et organisatrice. Pas plus une religion d'Etat qu'un jacobinisme républicain.

L'idéal du projet politique de la Suisse est, selon le mot de Denis de Rougemont, de connaître le voisin de langue et de confession différente, de lui reconnaître le droit de différer de nous et même de le comprendre jusqu'à la limite du possible comme il se comprend lui-même. Un projet exigeant que le droit seul ne peut réaliser, et moins encore la police ou les armes. Un projet qui n'est possible que par la confrontation dans un débat public transparent et clair, qui présuppose la sincérité et la bonne foi, et surtout l'ouverture de principe à la contestation.

Le consensus n'est pas seulement un compromis entre des opinions ou le résultat d'un rapport de force, mais le produit de l'argumentation. L'école est le lieu où l'on apprend à débattre, mais dans l'Espace

public de la société civile, les médias ont le rôle essentiel.

Leur succès ne se mesure pas à un audimat, mais à leur contribution éducatrice et pacificatrice. A ceux qui parlent au nom des religions, ils feront sentir qu'en dehors du temple, de l'église et de la mosquée, on ne peut pas simplement affirmer que «Dieu dit que». La nécessité

«On ne toucherait pas, dit-on, aux retransmissions des célébrations religieuses. C'est bien. Mais celles-ci ne font que cimenter des appartenances communautaires»

de justifier ses convictions, la confrontation à des arguments différents, à des objections et à des critiques sont le principal antidote des sociétés démocratiques contre le sectarisme et le fanatisme.

Il serait paradoxal que dans la situation que nous vivons, nous renoncions aux émissions qui ont pour but d'organiser cette confrontation, avec des journalistes formés pour cela (voir «Tribune de Genève» du 18 novembre: «La RTS veut supprimer ses émissions religieuses»). On ne toucherait pas, dit-on, aux retransmissions des célébrations religieuses. C'est bien. Mais celles-ci ne font que cimenter des appartenances communautaires. L'enjeu de celles qu'on voudrait supprimer est tout autre: trouver une voie pacifique à l'apprentissage du vivre ensemble, une question qui ne concerne pas les seuls religieux confortés dans leur bulle, mais la société tout entière.

Lu sur les blogs



Etat protecteur ou Etat flic?

Didier Bonny: C'est la question, volontairement réductrice et provocatrice, que le peuple suisse pourrait être amené à trancher si le référendum en cours contre la Loi sur le renseignement (LRens) devait aboutir d'ici au 14 janvier 2016. (...) Faut-il sacrifier nos libertés pour une illusion de protection, comme le prétendent les adversaires de la loi, ou alors moderniser le service des renseignements (SRC) pour qu'il soit en adéquation avec les risques et les menaces d'aujourd'hui, comme le mettent en avant ses partisans? Les défenseurs de la loi affirment que le risque d'une surveillance généralisée des citoyennes et citoyens n'est pas réel, car seules les communications de suspects seront surveillées après l'aval du Tribunal administratif

fédéral, puis du conseiller fédéral en charge du Département de la défense. (...) A la question de savoir si les attentats de Paris ne plaident pas justement en faveur de la LRens, les référendaires répondent que c'est exactement le contraire, puisque cela ne les a pas empêchés. (...) D'où la question de savoir s'il faut voter une loi qui ne résoudra rien en matière de terrorisme, mais qui, par contre, diminuera la liberté de celles et ceux qui, croyant sans doute bien faire, l'adoptent. Bel autogol qu'il y a fort à parier, compte tenu du contexte actuel, le peuple suisse ne manquera pas de se marquer suite à la campagne basée sur la peur que feront ses partisans.

<http://independance.blog.tdg.ch>

Emissions religieuses: qui démissionne?

Eduard Dommen: L'expérience nous a déjà démontré que l'entente au sein de la commune patrie doit se cultiver consciencieusement et sans relâche (le général Dufour se servit de la phrase «la commune patrie» en précisant son intention à la veille de la Guerre du Sonderbund). Cela exige notamment un support neutre et fiable en mesure d'organiser des

débats ouverts et loyaux: c'est le rôle par excellence de la radio et de la télévision de service public. Ces débats doivent toucher le grand public au-delà des seuls fidèles. Dans un courriel aux membres du comité des chrétiens de gauche romands, Gilles Marchand, directeur de la RTS, reconnaît que le fait religieux et ses multiples expressions méritent d'être décryptés et commentés et qu'il faut convenir de la meilleure manière de le faire sur des grilles de programmes généralistes. Mais, ajoute-t-il, il faut le faire dans un contexte économique fortement dégradé. En effet, le défi dépasse la seule RTS. C'est la politique qui n'est pas à la hauteur de ses responsabilités. (...)

<http://edommen.blog.tdg.ch>

Excision, la Gambie casse les lames!

Gorgui Ndoye: Heureux d'annoncer, en ce 25 novembre, Journée internationale Contre la Violence faite aux femmes, qu'en Gambie, le président a pris une décision historique qu'il faut saluer: l'interdiction à effet immédiat de l'excision. Décision prise en début de semaine et qui sera suivie d'un décret présidentiel. Yayah Jammeh a annoncé: «l'interdiction de

l'excision, avec effet immédiat, soulignant que cette pratique très répandue dans le pays n'est pas dictée par l'Islam et doit par conséquent être abolie.» Notons que trois quarts des femmes sont excisées en Gambie. Le Sénégal a un taux de prévalence de 27%, l'Egypte, le Soudan, l'Erythrée sont des champions dans ce domaine! Récemment, le festival Les Créatives à Onex a montré un film émouvant portant sur la lutte intelligente de l'artiste sénégalaise Sista Fa contre cette pratique ancestrale néfaste. (...)

<http://continentpremier.blog.tdg.ch>

Autoradicalisation

Souhel Gowri: (...) Comment cela se fait qu'on ne s'autoradicalise qu'à cette... «religion»? Que fait un autoradicalisé bouddhiste, catholique, shintoïste, orthodoxe, protestant ou même (même si je n'aime pas trop) un athée? (...) Je crois avoir la réponse. Pour cela, je vais vous raconter une petite histoire... personnelle et véridique. L'autre matin, accompagnant à pied mon petit garçon de neuf ans à l'école, celui-ci m'a «appris» que: «Tu sais, papa, je suis le seul chrétien dans la classe.»

<http://independanceetverite.blog.tdg.ch>
+ sur <http://www.bonsblogs.tdg.ch>

Tribune de Genève



Adresse: 11 rue des Rois, 1204 Genève. Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5115 - 1211 Genève 11.
Fax: rédaction: 022 781 01 07
Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements)
Internet: www.tdg.ch
Pour signaler vos manifestations: agenda@sr.tamedia.ch

Abonnements:

Tarifs pour la Suisse (TVA 2.5% incluse)
12 mois: Fr. 489.-
Courrier: Case postale 5306, 1211 Genève 11
Tél.: 0842 850 150 (lu-ve 8h-12h/13h30-17h)
Contact: www.tdg.ch/abonnement
Suspension et changement d'adresse temporaire: gratuit sur internet
www.tdg.ch
Tél.: 0900 950 150 (Fr. 6. - appel et service compris. Tarif sur le réseau fixe.)
Autres services: Tél. 0842 850 150 Fax. 022 322 33 74

Rédacteur en chef responsable:

Pierre Ruetschi
Rédacteurs en chef adjoints: Denis Etienne, David Haerberli, Frédéric Julliard. **Directeur artistique:** Sébastien Contocollas. **Adjointe (resp. photo):** Ester Paredes.
Chefs d'édition: Michel Eggs, François Savary
Rubriques Genève: Xavier Lafargue. **Suisse:** Judith Mayencourt. **Monde:** Olivier Bot. **Economie:** Roland Rossier. **Sports:** Pascal Bornand. **Culture:** Pascal Zimmermann. **Opinion-dialogue:** Benjamin Chaix. **Samedi week-end:** Jérôme Estèbe. **Signé Genève:** Fabien Kuhn. **Internet:** Daniel Klopstein. **Blogs:** Jean-François Mabut (Jf.mabut@tdg.ch)

Médiateur: Daniel Cornu
www.mediateur.tamedia.ch
Marketing - Club lecteurs: Fabrice Schoch
Tél. 022 322 40 00, Fax 022 322 39 72

Une publication de Tamedia Publications romandes SA
Pietro Supino, éditeur
Serge Reymond, directeur général
Publicité Print Suisse romande
Tamedia Publications romandes SA
Rue des Rois 11, 1204 Genève 11
+41 22 322 34 25
publicite.geneve@sr.tamedia.ch
Publicité Print Suisse allemande
Tamedia Publications romandes SA
Werdstrasse 21, 8021 Zürich
Tél. +41 44 251 35 75
Publicite.zuerich@tamedia.ch
Annonces
Guichet: rue des Rois 11, 1204 Genève 11.
www.mytamedia.ch - référence point-annonces

Tirage contrôlé (REMP 2014)

43 860 exemplaires
Audience (Mach Basic 2014-2)
114 000 lecteurs
Indications des participations importantes selon l'article 322 CP:
CIL Centre d'Impression Lausanne SA, homgate AG, LC Lausanne-cités SA, Société de Publications Nouvelles SPN SA
Imprimé en Suisse
Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.